



Paris, le 1^{er} février 2024

La Banque de France s'associe à Acceo pour renforcer l'accessibilité de ses services aux personnes sourdes et malentendantes

La Banque de France met à la disposition des personnes sourdes et malentendantes un service de traduction instantanée en langue des signes et en textes en intégrant la solution Acceo.

Grace à cette interface, les personnes sourdes et malentendantes peuvent aisément communiquer avec les agents de la Banque de France pour toutes questions liées au surendettement, au droit au compte, aux fichiers d'incidents, ou pour toutes autres demandes relatives à la réglementation et aux pratiques bancaires ou d'assurance (frais bancaires, crédits, moyens de paiement, usurpation d'identité etc).

Acceo permet un accès à distance et en temps réel à une plateforme d'opérateurs spécialisés en :

- **Transcription Instantanée de la Parole (TIP)** – propos du conseiller sous-titrés en temps réel.
- **Visio-interprétation en Langue des Signes Française (LSF)** – traduction simultanée à l'oral et en langue des signes de la conversation entre conseiller et particulier.
- **Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC)** – codage instantané des propos du conseiller sur l'écran du particulier

Ce service gratuit et facile d'utilisation permet d'interagir avec la Banque de France de 9 heures à 17 heures 30 :

- **Par téléphone** *via* la [plateforme dédiée](#), notamment accessible depuis son [site Internet](#).
- **En face à face** à ses [guichets](#) présents dans l'ensemble des départements, grâce à l'application Acceo disponible sur smartphone, tablette et ordinateur.

À propos de la Banque de France. Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet www.banque-france.fr

Suivez nous    

Acteur de référence de l'inclusion financière, la Banque de France accompagne les particuliers faisant face à des difficultés financières ou à des dettes. Elle fournit une information claire et fiable sur la réglementation et les pratiques bancaires et assurantielles.

[Vous orienter dans vos démarches et en cas de difficultés financières \(banque-france.fr\)](#)

Contacts presse :

presse@banque-france.fr // +33 (0)1 42 92 39 00